

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD
CANTON D'AUDINCOURT

COMMUNE DE SELONCOURT

DELIBERATION
DU
CONSEIL MUNICIPAL

| | |
|---|---|
| DCM20210413-15 | <u>Séance du 13 avril 2021 à 18h30</u> L'an deux-mille-vingt-et-un du mois d'avril le treize le Conseil Municipal de la Commune de SELONCOURT s'est réuni à la Salle des Cossies à Seloncourt après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire. |
| NOTA Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 14 avril 2021, que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 06 avril 2021 et que le nombre des membres en exercice est de 29. Exécution des articles L2121-10, R121-7, L2121-17, L2124-1, L2121-25, R121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales. | |
| <u>Etaient présents ()</u> <u>Etaient excusés ayant donné procuration ()</u> | |
| Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il est procédé, en conformité de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire. a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées. | |

OBJET : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SELONCOURTOISES – ANNEE 2021

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de donner suite aux demandes de subventions émanant des associations seloncourtoises.

Il propose au Conseil Municipal d'attribuer les subventions identifiées dans le tableau de répartition ci-joint.

La Commission Vie Associative-Animation de la Ville, réunie le 25 mars 2021, a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal, l'exposé entendu, **à / par**.

- valide la répartition des subventions aux associations seloncourtoises présentées dans le tableau ci-joint ;
- autorise le Maire ou son Représentant à signer tout document à intervenir.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Seloncourt, le 13 avril 2021

Le Maire,
Daniel BUCHWALDER